



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
DU 16 MAI 2019

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

-oOo-

Les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire le :

JEUDI 16 MAI 2019 à 15 HEURES
au Siège social
9, Rond-Point des Champs-Élysées - Marcel Dassault
75008 PARIS

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions présentées par le Conseil d'administration à cette Assemblée a été publié le 8 avril 2019 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO). Cet avis peut être consulté sur le site du BALO www.journal-officiel.gouv.fr et sur le site internet de la société www.dassault-aviation.com, rubrique « Finance » / sous rubrique « Assemblées Générales ».

À partir du 26 avril 2019, date de publication de l'avis de convocation au BALO et dans Les Petites Affiches, les actionnaires pourront, sur leur demande, obtenir directement auprès de Société Générale (Service Assemblées, CS 30812, 44 308 Nantes Cedex 3):

- soit une carte d'admission à l'Assemblée,
- soit un formulaire unique de procuration / vote par correspondance,

ainsi que les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée visés aux articles R. 225-76, R. 225-81 et R. 225-83 du code de commerce.

L'obtention des documents précités par les actionnaires au porteur est subordonnée à la fourniture d'une attestation de participation établie par l'intermédiaire habilité teneur de leur compte d'actionnaire.

Les documents prévus à l'article R. 225-73-1 du code de commerce sont disponibles sur le site internet de la société www.dassault-aviation.com, rubrique « Finance » / sous rubrique « Assemblées Générales ».

Le Rapport Annuel 2018 est également à la disposition des actionnaires:

- sous format électronique sur le site internet de la société www.dassault-aviation.com sous la rubrique "Finance / sous rubriques « Publications » et « Assemblées Générales », ou
- sous forme de brochure, gratuitement au siège social de la Société 9, Rond-Point des Champs-Élysées-Marcel Dassault 75008 PARIS et auprès de la Société Générale-Service Assemblées (adresse ci-dessus).

Les documents et renseignements visés aux articles R. 225-89 et R. 225-90 du code de commerce pourront être consultés au siège social dans les conditions et délais prévus auxdits articles.
